

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 11 - Séance du 2/4/2014

MM Monsieur (Président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Lambert, Robas

Excusés : MM Culot (Vice-président), Squiflet

Invité : Mr Dujardin (Président des Parlementaires)

Nécrologie : Le Comité provincial a appris le décès de Mr Denis Schelfhout, Président du cercle du Lothier de Genappe. Nous présentons nos sincères condoléances aux membres du club.

1. Correspondance in

- Demande de renseignements pour la création d'un nouveau club à Grez-Doiceau
- 0130 Castors Braine : rencontre 4405027 – incidents après la rencontre – transmis au Procureur régional
- 2519 Ganshoren Dames : rencontre 3804027 – cartes emportées par le coach adverse
- 2561 Maccabi et 2669 Great Garlic : rencontre 1302102 – actons vos mail – voir point 8
- AWBB SG : documents relatif au changement de Président et de membre signataire du cercle Lothier – site mis à jour

2. Correspondance out

- Matches de barrage : envoi aux secrétaires des clubs concernés, à savoir en P3 hommes et P2 dames, leur demande de participation à ces rencontres
- Playoff en P2 : envoi aux secrétaires concernés leur demande de participation
- 0123 APSA 32 et 0970 Waterloo : demande de programmation de la rencontre 1301116
- 2646 ABC : demande d'envoi des cartes de la rencontre 3804027 Ganshoren Dames – ABC et convocation à la séance du 7/4/2014
- Application PC 48 – cartes du 23/3/2014:
 - 1795 RPC Schaerbeek : 3406009+3608009
 - 2344 Fresh Air : 3301009
- Application PC 48 – carte du 25/3/2014
 - 1336 Canter : 4406022

3. Championnat

- Application PC 59 – programmation fixée par le CP
 - 3406009 RPC Schaerbeek – AS Haren est fixée au 13/4/2014 à 10h00 en la salle Kinétix
- Application PC 73 § 4
 - Rencontre 3902028 Jodoigne – Ganshoren Dames se disputera le 27/4/2014 à 13h00 au terrain de Ganshoren Dames
- Participation aux play off P2
 - 0070 UAAE
 - 1375 Braine le Château
 - 1610 Linthout
 - 2352 Ecole européenne
- Désistement pour les play off P2
 - 0763 Balai

- Clubs n'ayant pas répondu à ce jour pour leur participation aux play off en P2
 - 0847 UJ Koekelberg
 - 0928 Orp Jauche

- Participation aux matches de barrage en P3 Hommes
 - 0970 Waterloo
 - 1479 Genappe
 - 1779 Braine 2001
 - 1949 ASA St Hubert
 - 2204 Fresh Air
 - 2429 Speedy MSG
 - 2518 BCU Ganshoren

- Clubs n'ayant pas encore répondu à ce jour pour leur participation aux matches de barrage en P3 H
 - 0008 La Cordiale
 - 0242 BCS Uccle
 - 0268 Irish
 - 0689 Jodoigne
 - 1331 Wezembeek Oppem
 - 1584 La Chenaie
 - 1610 Linthout
 - 2352 Ecole Européenne
 - 2576 United
 - 2689 Beball

- Participation aux matches de barrage en P2 Dames
 - 0959 Excelsior
 - 2204 Ecole P1
 - 2519 Ganshoren Dames
 - 2646 ABC

- Clubs n'ayant pas encore répondu à ce jour pour leur participation aux matches de barrage en P2 dames
 - 0242 BCS Uccle
 - 0400 Nivelles
 - 1375 Braine le Château

- **Rappel : date limite pour répondre, le 13/4/2014**

- Forfait plus de 72h à l'avance
 - 2201058 Uccle VF – ABC 0 - 20
 - 2201109 Uccle VF – ASA St Hubert 0 – 20
 - 3608009 RPC Schaerbeek – Ecole européenne 0 - 20
 - 3709007 Avenir Evere – Jodoigne 20 – 0
 - 3710011 Nivelles – Ecole P1 20 – 0
 - 3801020 Linthout – Jodoigne 20 - 0
 - 3802028 St Augustin – BCS 23 20 – 0
 - 3902007 Ganshoren Dames – Jodoigne 20 – 0

- Forfait moins de 72h à l'avance
 - 2201120 Uccle VF – Excelsior 0- 20
 - 3607028 Rebond Ottignies – BCS Uccle 20 – 0

4. Coupe

- Néant

5. Arbitrage

- Néant

6. Commission Technique des Jeunes

- Néant

7. Trésorerie

- Suite à la vérification des données pour le rapport annuel, il a été constaté que le PC 1 n'avait pas été réclamé aux clubs pour le mois d'août 2013. Il sera perçu lors de la prochaine facture.
- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 23/3/2014

Journée	Club	n° de rencontre	Article
30	8	1304119	33
30	12	R1201147	28
30	12	R1201147	33
30	17	1100149+3404011	33
30	45	3402009	28
30	45	R1301114	33
30	48	1301115+R1301115	33
30	70	3303010	33
30	70	2100158	48
30	130	1202178	66
30	205	2201118+3606010	33
30	205	3801011	66
30	242	1100152	28
30	242	1302119+1303119+2202119+3505009	33
30	252	1201150+2100150	33
30	329	4404011(Lofficiel)	16
30	329	4404011	28
30	329	4401011	33
30	400	1201150+R1201150+1201178+R1201178	33
30	763	R1201151	33
30	836	3603011+3605010	33
30	836	3705010	66
30	1083	3303009	33
30	1331	3403009	28
30	1331	3403009	33
30	1336	4401011	33
30	1344	3304009	33
30	1375	1304117	28
30	1375	1304117	33
30	1423	3403011+3603010	33
30	1479	1303119+2100099+2100151	33
30	1542	1301117	33
30	1610	1202178+3606010	33
30	1779	1301114+R1301114	28
30	1779	R1301114	33
30	1795	1303118	33
30	1795	3406009+3608009	48
30	1795	3406009+3608009	66

30	1949	3301010	33
30	2110	2100152(x2)+4405009	33
30	2204	1303114	33
30	2344	1301119+3301009+3402009+3504010	33
30	2344	3301009	48
30	2352	1202182	28
30	2352	3405011+3601009	33
30	2448	1201152	33
30	2518	1304114	28
30	2519	2202117	33
30	2561	1302102	33
30	2561	1301117(numéro incorrect)	48
30	2561	1302117	66
30	2576	1202179+2202117+3403011	33
30	2631	1202176+2202116+3505009	33
30	2640	1304118+3406023	33
30	2643	2100148+2201116	33
30	2646	3301010(6xL + 6xA)	16
30	2646	3301010	28
30	2646	1303118+3301010	33
30	2669	1302102	33
30	2689	1304118+3301009+3404010	33

- Rectification PV 10 du 24/3/2014
Rencontre 1100177 : il faut lire le cercle 0242 BCS Uccle et non 0017 Anciens pour l'application du PC 16

8. Actualité de la province

- Le CP a reçu Mr J Andreu venu présenter son exposé en tant que candidat à la présidence de la Commission de Formation d'Arbitrage – décision : le CP décide de lui confier ce poste à partir du 19/5/2014. Le Président de la CFA sera hors Comité provincial sous la tutelle du Président provincial. Il sera invité aux réunions du Cp en fonction de l'actualité sportive. Une évaluation sera effectuée en fin de saison 2014/2015
- Note pour les secrétaires des clubs de P3 – rappel de l'article PC 67 § 1 :
« si deux équipes terminent à égalité dans le classement, le résultat des rencontres les ayant opposées directement déterminera l'ordre du classement.
Au cas où le goal average des rencontres disputées entre les deux équipes est à égalité, l'ordre sera déterminé par goal average sur base des résultats de toutes les rencontres que les deux équipes auront disputées dans leur série »
- Suite au décès du Président du Lothier, le CP a décidé de remettre les rencontres suivantes prévues le 5/4/2014 :
 - 3404006 Lothier – Anciens 13
 - 3604004 BCS Uccle – Lothier
 - 3702014 ABC – Lothier
- Rencontre 1302102 Maccabi – Great Garlic : suite à divers éléments qui sont venus à la connaissance du CP, celui-ci décide que cette rencontre sera à rejouer à ses frais, elle devra se disputer pour le vendredi 25/4/2014 pour respecter les dispositions du PC 70.

Prochaines réunions : administratif le 14/4/2014, comité les 7et 24/4/2014

O. MONSIEUR – A. DE LEENER